



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 février 2017
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2017

30 mai-9 juin 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Décisions adoptées par le Conseil d'administration
à sa première session ordinaire de 2017**

Table des matières

**Première session ordinaire de 2017
(30 janvier-3 février 2017, New York)**

<i>Numéro</i>	<i>Page</i>
2017/1 Remerciements à M ^{me} Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, 2009-2017	2
2017/2 Évaluation du PNUD	3
2017/3 Évaluation des activités pilotes réalisées dans le cadre des politiques d'appui budgétaire direct du PNUD	3
2017/4 Évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015)	4
2017/5 Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015	4
2017/6 Élaboration du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021	6
2017/7 Élaboration du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021	6
2017/8 Aperçu de décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2017	7



2017/1

Remerciements à M^{me} Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, 2009-2017*Le Conseil d'administration*

Notant avec regret que M^{me} Helen Clark quittera ses fonctions d'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement le 19 avril 2017,

Reconnaissant que M^{me} Helen Clark a œuvré en faveur du développement et de la réforme institutionnelle au PNUD depuis son entrée en fonction en qualité d'Administratrice en 2009,

Constatant que sa nomination au PNUD a coïncidé avec un accroissement considérable de l'instabilité à travers le monde dans de nombreux domaines, notamment le ralentissement de l'économie mondiale, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes et les difficultés liées aux réfugiés ou à la migration,

Saluant le travail de M^{me} Helen Clark pour recentrer et réformer le PNUD de manière à en faire un organisme plus moderne qui soit à même de relever ces nouveaux défis et de réussir dans un monde en évolution,

Saluant également son rôle de chef de file pour faire du PNUD l'organisme d'aide le plus transparent au monde ainsi qu'un organisme plus économe, ciblé et efficace,

Reconnaissant le travail de M^{me} Helen Clark pour recentrer le PNUD autour d'une vision, à savoir aider les pays à éliminer la pauvreté tout en réduisant sensiblement les inégalités et l'exclusion,

Reconnaissant également son travail pour doter l'organisme des outils nécessaires afin de faire face aux défis à venir et de nouer de vastes partenariats,

Reconnaissant en outre sa motivation inlassable dans l'action essentielle du PNUD en vue d'éliminer la pauvreté, ainsi que les progrès accomplis par ce dernier dans son action primordiale en vue d'accroître la résilience des pays face aux changements climatiques, aux conflits et à d'autres crises de sorte à garantir les avantages procurés par le développement durable,

Constatant avec une profonde satisfaction que M^{me} Helen Clark a placé le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable au cœur des programmes du PNUD,

Reconnaissant les efforts déployés par M^{me} Helen Clark en faveur des populations pauvres et vulnérables, en particulier les femmes, aux personnes vivant avec le VIH/sida et aux migrants et aux réfugiés,

Saluant la détermination, le dévouement et la direction de M^{me} Helen Clark pour faire en sorte que le PNUD joue un rôle accru, efficace et concret au sein du système des Nations Unies et que ce rôle soit renforcé, en particulier au niveau national,

1. *Rend hommage* à Helen Clark pour sa gestion efficace du Programme des Nations Unies pour le développement sur la période 2009-2017;
2. *Exprime* sa sincère gratitude à Helen Clark pour sa direction exceptionnelle du PNUD à l'occasion des contributions de ce dernier à quatre conférences majeures en 2015 : la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, à Sendai (Japon); la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à Addis-Abeba (Éthiopie); le Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, à New York; et la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris (France);
3. *Exprime* à Helen Clark ses meilleurs vœux de succès dans ses entreprises futures.

3 février 2017

2017/2

Évaluation du PNUD*Le Conseil d'administration*

En ce qui concerne l'évaluation de la contribution du PNUD à la lutte contre la corruption et ses causes (DP/2017/4) et la réponse de l'administration (DP/2017/5) :

1. *Prend note* de l'évaluation, et prend acte de sa conclusion que le PNUD a apporté une contribution positive aux efforts nationaux déployés en vue de réduire la corruption et de lutter contre ses causes dans les pays où le PNUD intervient dans ce domaine;
2. *Encourage* le PNUD à lutter contre les risques de corruption dans le domaine du développement, comme il a été recommandé dans l'évaluation;
3. *Demande* au PNUD de prendre en compte les recommandations de l'évaluation dans son prochain plan stratégique et dans ses futurs programmes, notamment au niveau national, le cas échéant;
4. *Engage* le PNUD à poursuivre ses efforts pour renforcer la prise en main et la prise en charge de la direction en matière de lutte contre la corruption;

En ce qui concerne l'évaluation du développement tenant compte de la question du handicap au PNUD (DP/2017/6) et la réponse de l'administration (DP/2017/7) :

5. *Prend note* de l'évaluation, et prend acte de ses conclusions et recommandations, ainsi que de la réponse de l'administration du PNUD;
6. *Prend note* de la conclusion que le PNUD est bien placé pour jouer un rôle de premier plan pour aider les pays à mettre en œuvre la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
7. *Encourage* le PNUD à veiller à ce que, dans son prochain plan stratégique, il soit accordé davantage de place à l'appui aux pays sur les aspects du développement liés au handicap, et que son action à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 tienne compte de ces aspects liés au handicap figurant dans les objectifs de développement durable;
8. *Souligne* l'importance d'intégrer la mention du handicap dans la mise à jour à venir des stratégies du PNUD, notamment dans la stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes;
9. *Prie instamment* le PNUD d'évaluer lesquelles de ses installations ne sont pas encore accessibles aux personnes handicapées et de prendre des mesures pour en adapter autant que possible, et à entreprendre des efforts concertés pour employer davantage de personnes handicapées, conformément à l'article 27 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
10. *Souligne* l'importance d'un suivi concret des recommandations de l'évaluation et demande au PNUD de les prendre en compte dans ses futurs programmes.

3 février 2017

2017/3

Évaluation des activités pilotes réalisées dans le cadre des politiques d'appui budgétaire direct du PNUD

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* des principales conclusions de l'évaluation des deux projets pilotes menés au Burkina Faso et au Népal, telles qu'elles sont résumées dans le document DP/2017/10;
2. *Reconnaît* que l'un des premiers rôles du PNUD dans l'appui budgétaire sectoriel doit être d'appuyer le renforcement des capacités nationales et l'élaboration des politiques;
3. *Prend note* de la demande actuelle et prévue de participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et souligne que cette participation doit rester limitée et intervenir à la demande expresse du pays de programme;
4. *Rappelle* la décision 2015/1 du Conseil d'administration, et engage le PNUD à continuer de veiller à ce que les risques fiduciaires associés à ces modalités soient évalués, les garanties existantes continuent d'être appliquées et améliorées, et les activités de contrôle et d'audit soient menées en temps voulu;
5. *Recommande* la poursuite de ce mécanisme de financement au titre des options qui s'offrent au PNUD, en se fondant sur les enseignements tirés des évaluations notées au paragraphe 1 ci-dessus et des audits pertinents à ce jour, soumis à l'examen régulier du Conseil d'administration.

3 février 2017

2017/4

Évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015)

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* de l'évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015) ([DP/FPA/2017/CRP.1](#)) et de la réponse de la direction ([DP/FPA/2017/CRP.2](#));
2. *Prie* le FNUAP de tenir pleinement compte des recommandations de l'évaluation dans sa réponse stratégique et opérationnelle, et de faire un point sur les progrès accomplis à la session annuelle de 2018.

3 février 2017

2017/5

Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015

Le Conseil d'administration

1. *Est conscient* des conditions de sécurité très précaires dans lesquelles le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS, ainsi que leurs partenaires d'exécution, mènent leurs activités et leur demande de continuer de prendre les mesures nécessaires pour renforcer les mécanismes de prévention, de détection et de répression des fraudes;

En ce qui concerne le PNUD :

2. *Prend note* du rapport ([DP/2017/11](#)) sur les mesures prises par le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) ainsi que des autres mesures envisagées pour appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux

comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que les recommandations formulées les années antérieures;

3. *Note* l'opinion sans réserve formulée par le Comité des commissaires aux comptes en ce qui concerne le PNUD et le FENU pour l'année 2015;

4. *Prend note* des progrès réalisés par le PNUD dans l'évaluation finale des huit principales priorités d'audit pour 2014-2015;

5. *Appuie* les efforts constants déployés par l'administration du PNUD pour concrétiser les sept principales priorités d'audit révisées pour 2016-2017 et mettre en œuvre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015;

6. *Encourage* le PNUD à poursuivre ses efforts pour renforcer la gestion, le contrôle et la communication des résultats des programmes, notamment en améliorant la qualité de ces derniers et la gestion active des risques, en particulier au niveau national, et à vérifier l'efficacité des mesures prises à cet égard;

7. *Soutient* le PNUD dans les efforts qu'il déploie pour renforcer la surveillance et la gestion des partenaires d'exécution, notamment en s'assurant du respect de ses politiques et procédures ainsi que de ses critères d'assurance qualité, et lui demande instamment de suivre de près la mise en œuvre de la version révisée de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds;

8. *Engage* le PNUD à poursuivre ses efforts pour mettre en évidence et prévenir les irrégularités en matière d'achats et autres pratiques frauduleuses et renforcer les mesures prises en vue de recouvrer les fonds, et souligne la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte et de garantir que les méthodes de protection soient solides et connues de tous les membres du personnel;

En ce qui concerne le FNUAP :

9. *Prend note* du rapport ([DP/FPA/2017/1](#)) sur les mesures prises par le FNUAP ainsi que des nouvelles mesures envisagées pour appliquer en temps voulu les recommandations du Comité des commissaires aux comptes portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2015;

10. *Note* l'opinion sans réserve formulée par le Comité des commissaires aux comptes pour l'année 2015;

11. *Encourage* le FNUAP à continuer d'améliorer ses systèmes de contrôle interne, en particulier en ce qui concerne la gestion des risques, notamment s'agissant de la nécessité d'élaborer des stratégies d'atténuation des risques au niveau mondial et au niveau national;

En ce qui concerne l'UNOPS :

12. *Prend note* du rapport ([DP/OPS/2017/1](#)) sur les progrès accomplis dans l'application des diverses recommandations formulées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et des efforts en cours pour assurer l'application effective des recommandations restantes;

13. *Prend note* de la conclusion générale du Comité des commissaires aux comptes que l'UNOPS a accru la valeur de l'exécution des projets de 14 % par an en moyenne depuis 2012, malgré les conditions difficiles dans lesquelles il opère, et encourage l'UNOPS à continuer d'améliorer ses cadres de gestion des risques et de contrôle de la conformité, notamment en analysant et en gérant le risque d'exposition des projets;

14. *Note* que, dans la mesure où les recommandations ont été adressées à l'UNOPS vers la fin de juillet 2016 et où nombre d'entre elles exigent une intervention sur le long terme, le Bureau devra poursuivre son action au-delà de l'année financière 2016 pour pouvoir les mettre effectivement en œuvre.

3 février 2017

2017/6

Élaboration du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021

Le Conseil d'administration

1. *Se félicite* du travail préparatoire accompli et des diverses réunions informelles auxquelles il a participé au sujet du processus d'élaboration du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021;
2. *Demande* au PNUD de collaborer de manière constructive avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de façon à garantir la cohérence de leurs plans stratégiques respectifs;
3. *Demande également* au PNUD d'indiquer en détail dans son plan stratégique, conformément à la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2016 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, comment il prévoit de fournir l'appui cohérent et intégré prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, à cet égard, le prie d'élaborer, en collaboration avec le FNUAP, ONU-Femmes et l'UNICEF, un chapitre de son plan stratégique consacré à la définition d'une approche commune du soutien à apporter aux États Membres en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, dans le respect du mandat de chacune des entités;
4. *Encourage* le PNUD à collaborer avec le FNUAP, ONU-Femmes et l'UNICEF, afin qu'ils continuent à harmoniser leur approche des comptes rendus axés sur les résultats dans leurs plans stratégiques, ce qui, notamment, permettra d'évaluer plus précisément leur contribution aux résultats collectifs;
5. *Prie* le PNUD de fournir tous les documents nécessaires au moins 10 jours avant toute consultation.

3 février 2017

2017/7

Élaboration du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021

Le Conseil d'administration

1. *Se félicite* du travail préparatoire accompli et des diverses réunions informelles auxquelles il a participé au sujet du processus d'élaboration du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021;
2. *Demande* au FNUAP de collaborer de manière constructive avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de façon à garantir la cohérence de leurs plans stratégiques respectifs;
3. *Demande également* au FNUAP d'indiquer en détail dans son plan stratégique, conformément à la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2016 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, comment il prévoit de fournir l'appui cohérent et intégré prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon

2030 et, à cet égard, le prie d'élaborer, en collaboration avec ONU-Femmes, le PNUD et l'UNICEF, un chapitre de son plan stratégique consacré à la définition d'une approche commune du soutien à apporter aux États Membres en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, dans le respect du mandat de chacune des entités;

4. *Encourage* le FNUAP à collaborer avec ONU-Femmes, le PNUD et l'UNICEF, afin qu'ils continuent à harmoniser leur approche des comptes rendus axés sur les résultats dans leurs plans stratégiques, ce qui, notamment, permettra d'évaluer plus précisément leur contribution aux résultats collectifs;

5. *Prie* le FNUAP de fournir tous les documents nécessaires au moins 10 jours avant toute consultation.

3 février 2017

2017/8

**Aperçu de décisions adoptées par le Conseil d'administration
à sa première session ordinaire de 2017**

Le Conseil d'administration

Rappelle qu'à sa première session ordinaire de 2017, il a :

Point 1

Questions d'organisation

Élu pour 2017 le bureau suivant :

Président : S. E. M. Ib Petersen (Danemark)

Vice-Président : S. E. M. Omar Annakou (Libye)

Vice-président : M. Talal Aljamali (Yémen)

Vice-Présidente : S. E. M^{me} Laura Elena Flores Herrera (Panama)

Vice-Présidente : M^{me} Carolina Popovici (République de Moldova)

Adopté l'ordre du jour et approuvé le plan de travail de sa première session ordinaire de 2017 ([DP/2017/L.1](#));

Approuvé le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2016 ([DP/2017/1](#));

Adopté le plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2017 ([DP/2017/CRP.1](#));

Approuvé le plan de travail provisoire de la session annuelle de 2017;

Arrêté le calendrier ci-après pour ses sessions futures de 2017 :

Session annuelle : 30 mai-9 juin 2017

Deuxième session ordinaire : 5-11 septembre 2017

Débat consacré au PNUD

Adopté la décision 2017/1 sur les remerciements à M^{me} Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, 2009-2017;

Point 2

Programmes de pays du PNUD et questions connexes

Approuvé les programmes de pays ci-après, conformément à la décision 2014/7 :

Afrique : Botswana ([DP/DCP/BWA/2](#)); et Tchad ([DP/DCP/TCD/3](#));

Amérique latine et des Caraïbes : Haïti ([DP/DCP/HTI/3](#));

Point 3
Évaluation

Adopté la décision 2017/2 sur l'évaluation de la contribution du PNUD à la lutte contre la corruption et ses causes et la réponse de l'administration; et l'évaluation de l'appui du PNUD aux initiatives de développement faisant une place aux personnes handicapées et la réponse de l'administration;

Point 4
Questions financières, budgétaires et administratives

Adopté la décision 2017/3 sur l'évaluation des activités pilotes réalisées dans le cadre des politiques d'appui budgétaire direct du PNUD;

Débat consacré au FNUAP

Point 5
Programmes de pays du FNUAP et questions connexes

Approuvé les programmes de pays ci-après, conformément à la décision 2014/7 :

Botswana ([DP/FPA/CPD/BWA/6](#)); et Haïti ([DP/FPA/CPD/HTI/6](#));

Approuvé la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour la Somalie ([DP/FPA/2017/3](#));

Point 6
Évaluation

Adopté la décision 2017/4 sur l'évaluation des activités menées par le FNUAP en faveur des adolescents et des jeunes (2008-2015);

Débat consacré à l'UNOPS

Entendu la déclaration de la Directrice exécutive de l'UNOPS;

Débat consacré aux questions communes

Point 8
Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

Adopté la décision 2017/5 sur les recommandations du Comité des commissaires aux comptes portant sur les rapports suivants : PNUD et FENU : Rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015 ([DP/2017/11](#)); FNUAP : Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour 2015 : état de l'application des recommandations ([DP/FPA/2017/1](#)); et UNOPS : Rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2015 ([DP/OPS/2017/1](#));

Point 9**Suite donnée à la Réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA**

Pris note du rapport sur l'application des décisions et des recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ([DP/2017/12](#) – [DP/FPA/2017/2](#));

Point 10**Questions diverses**

Adopté la décision 2017/6 sur l'élaboration du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021;

Adopté la décision 2017/7 sur l'élaboration du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021;

Également organisé les réunions d'information, les consultations et les manifestations spéciales suivantes :

PNUD

Exposé du Conseil d'administration sur la feuille de route pour le cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour 2018-2021;

Exposé du Conseil d'administration sur le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021;

Exposé du Conseil d'administration sur la feuille de route accompagnant le cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), 2018-2021;

FNUAP

Exposé du Conseil d'administration sur le plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021;

Exposé du Conseil d'administration sur le financement de l'intervention humanitaire du FNUAP;

Réunion spéciale intitulée Système d'information au sein des objectifs de développement durable.

Plan de travail provisoire

Conseil d'administration du PNUD, du FUNAP et de l'UNOPS

Session annuelle de 2017

(30 mai-9 juin 2017, New York)

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Mardi 30 mai	10 h - 13 h	1	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan du travail de la session • Adoption du rapport de la première session ordinaire de 2017 <p style="text-align: center;">DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD</p> <p style="text-align: center;">DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATRICE</p>
	15 h - 17 h 30	2	<p>RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATRICE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen cumulatif du plan stratégique pour 2016 et rapport annuel de l'Administratrice • Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2016 • Annexe statistique
		3	<p>RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATRICE (suite)</p> <p>QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen cumulatif du budget intégré du PNUD pour 2014-2017
	<i>17 h 30 - 18 h</i>		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
Mercredi 31 mai	10 h - 13 h	4	<p>PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD POUR LA PÉRIODE 2018-2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021
	15 h - 17 h 30	5	<p>L'ÉGALITÉ DES SEXES AU PNUD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de l'Administratrice sur la mise en œuvre de la stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes en 2016
		6	<p>RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • État des consultations concernant le Rapport sur le développement humain (résolution 57/264 de l'Assemblée générale)
		7	<p>PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programmes de pays • Prolongation de programmes de pays
<i>17 h 30 - 18 h</i>		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>	
Jeudi 1^{er} juin	10 h - 13 h	8	<p>ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur les activités d'évaluation et réponse de l'administration • Évaluation du plan stratégique du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux, et réponse de l'administration • Évaluation et recommandations concernant l'efficacité institutionnelle du PNUD et réponse de l'administration
	15 h - 17 h	9	<p>FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen cumulatif du cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour 2014-2017, et rapport annuel sur les résultats pour 2016
	<i>17 h - 18 h</i>		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>

Vendredi 2 juin	10 h - 13 h	14	<p align="center">DÉBAT CONSACRÉ À L'UNOPS</p> <p align="center">DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE</p> <p>RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de la Directrice exécutive • Rapport de l'UNOPS sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2016
	15 h - 18 h	4	<p align="center">DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD (suite)</p> <p>PLAN STRATÉGIQUE DU PNUD POUR LA PÉRIODE 2018-2021 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021
Lundi 5 juin	10 h - 13 h	10	<p align="center">DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP</p> <p align="center">DÉCLARATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF</p> <p>RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017 • Rapport statistique et financier pour 2016 • Rapport du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2016
	15 h - 17 h 30	10	RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF (suite)
		11	<p>ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel du Bureau de l'évaluation du FNUAP pour 2016 et réponse de la direction
	<i>17 h 30 - 18 h</i>		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
Mardi 6 juin	10 h - 13 h	12	<p>PLAN STRATÉGIQUE DU FNUAP POUR LA PÉRIODE 2018-2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021
	15 h - 16 h	13	<p>PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Descriptifs de programme de pays • Prolongation de programmes de pays
	<i>16 h - 18 h</i>		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
Mercredi 7 juin	10 h - 13 h		Réunion spéciale consacrée au FNUAP (<i>Programmes dans la région d'Europe de l'Est et d'Asie centrale</i>)
	15 h - 18 h	12	<p>PLAN STRATÉGIQUE DU FNUAP POUR LA PÉRIODE 2018-2021 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021

DÉBAT CONSACRÉ AUX QUESTIONS COMMUNES			
Jeudi 8 juin	10 h - 13 h	15	AUDIT ET CONTRÔLE INTERNES <ul style="list-style-type: none"> Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'audit interne et les enquêtes menées, et réponses de l'administration
		16	RAPPORTS DES BUREAUX DE LA DÉONTOLOGIE DU PNUD, DU FNUAP ET DE L'UNOPS <ul style="list-style-type: none"> Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités menées en 2016 et réponses de l'administration
		17	VISITES SUR LE TERRAIN <ul style="list-style-type: none"> Rapports sur les visites sur le terrain
	15 h - 18 h	18	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> Adoption des décisions
		1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> Adoption du plan de travail provisoire pour la deuxième session ordinaire de 2017 Clôture de la session
Vendredi 9 juin			